

Procès Verbal de la Commission Sportive du 12 mai 2004 à Düdingen

Présents	(ES) Ecoffey Sarah	Présidente sportive Swiss Bowling
	(HF) Hügin Franziska	Présidente sportive Bâle
	(HC) Hügin Chantal	Représentante Bâle
	(MP) Marschall Pamela	Présidente sportive Berne
	(RH) Röthlisberger Hans	Président section Berne
	(CP) Corminboeuf Pascal	Président sportif Genève
	(RA) Ryser Alain	Président sportif Neuchâtel
	(BM) Binggeli Marianne	Représentante Schwyz
	(AJ) Aebi Jacqueline	Présidente sportive Thurgovie
	(GJ) Godel Jean-Marc	Président sportif Vaud
	(MD) Mezenen Didier	Président section Vaud
	(SM) Schwald Martin	Président sportif Zürich
	(MM) Massarotto Marion	Présidente sportive Tessin
	(DP) Dailly Pierre	Président sportif Zug
	(SM) Schenkel Mike	Président sportif Nidwald
	(DG) Diserens Ginette	Secrétaire
Excusés :	(BC) Bachmann Charles	Président Swiss Bowling

Nombre de voix représentées : 27 (sur 27)

1. Bienvenue

ES ouvre la séance à 19h10 et souhaite la bienvenue à tous. Ginette Diserens se charge du procès-verbal et ES demande à DP de bien vouloir faire les traductions.

2. Approbation du procès-verbal du 11 février 2004

Le PV est accepté à l'unanimité.

3. Ligue Nationale

ES remercie toutes les équipes qui ont participé en 2003-2004 et les vainqueurs sont Strangers 1 de Zürich. Le Challenge sera remis la semaine prochaine lors des Championnats Suisse Juniors. ES remercie aussi les cantons organisateurs de cette compétition. Le règlement sera inchangé pour la saison 2004-2005, donc plus de qualifié d'office. Les qualifications auront lieu sur Vaud et Bâle les 23 et 24 octobre 2004. La finale se disputera les 28 et 29 mai 2005 à Berne. Les inscriptions seront prises jusqu'au 30 septembre 2004. SM demande le nombre de Km autorisé d'un joueur habitant à l'étranger pour obtenir une licence Suisse. ES se renseignera.

4. Championnats Suisse 2004 :

Tout s'est bien déroulé et ES en remercie toutes les sections organisatrices. Par contre, ES demande l'approbation pour les années à venir que les Championnats Suisses ne se déroulent plus :

- Les jours fériés
- Les finales ne commencent pas avant 10h00 du matin
- Les joueurs de la section organisatrice débutent les éliminatoires puis les sections suivantes (catégories mélangées, faire au mieux pour les joueurs qui ont des KMs).

Les propositions sont acceptées par la CS. ES précise le nouveau règlement mis en vigueur concernant le « Dopage ». Toutes compétitions officielles Internationales, Championnats Suisses Finales et Finale Suisse de l'AMF World Cup sont soumis à cette réglementation. MD demande qui payera ou fournira le papier. ES se renseignera auprès de Thierry Gioria responsable du Dopage pour Swiss Bowling.

ES informe que trop de joueurs qualifiés n'ont pas participé et que cela n'est pas normal. MD propose que lors des championnats de section, si une personne s'y inscrit et qu'il est qualifié, il soit soumis à se présenter au championnat Suisse. Les sections devront préciser ce point dans leur règlement de section, à défaut d'une amende si celle-ci n'est pas respectée.

CP demande que les couleurs des médailles soient plus distinctes, 3^{ème} place en bronze et les suivantes d'une autre couleur si possible. Actuellement, elles ne sont pas différentes. MD signale à nouveau que la CS ayant pris une décision sur la langue écrite sur les médailles, il trouve que SB devrait s'y tenir. Autrement à quoi sert la CS.

La CS demande que le responsable SB présent lors de championnat Suisse se manifeste et dise un mot aux joueurs à la fin de la compétition.

Les dates et sections organisatrices des championnats Suisses 2004-2005, voir calendrier joint.

5. SBT 2004-2005

La CS trouve inutile d'organiser cette compétition pour la saison à venir, le principe n'étant pas accepté par la CS et les joueurs. La section ZH fera une nouvelle proposition.

6. AMF World Cup 2004

ES demande approbation que la finale Suisse ait lieu fin septembre 2004 à Rümikon/ZH. La finale mondiale aura lieu du 5 au 12 décembre 2004 à Singapour/Malaisie.

Le règlement reste inchangé et le mot « Supplémentaire » de l'art. 60.4.4 sera enlevé. Liberté à chaque section de qualifier de la manière dont il souhaite (au total ou par tour).

7. Section Tessinoise

MM explique à la CS que sa section connaît différents problèmes dus à trois joueurs. La section est sur le point de se dissoudre si aucune solution n'est trouvée. La décision de la CS (Toutes les sections) est :

Ces trois joueurs ; Pellegrini Andrea – Pellegrini Patrick – Cuchi Valter sont suspendus de toutes licences Suisse Bowling pour la saison 2004-2005.

Si ces trois joueurs aimeraient prendre à nouveau une licence pour la saison 2005-2006, ils devront en faire la demande à la CS par écrit avant la séance du mois de mai 2005.

MM remercie la CS de cette décision et de son soutien.

8. Règlements

ES fournira tous les règlements avec les nouvelles modifications suite à l'entrée du dopage et de la commission des organisateurs de tournois.

ES fournit à la CS le règlement Junior. La CS en prend connaissance et l'accepte à l'unanimité. La CS ayant aussi pris connaissance du règlement sur les mutations et commandes de licence approuve celui-ci.

9. Divers

ES demande l'approbation de la CS sur le calendrier 2004-2005. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

ES félicite les sections qui ont un site Internet et qui le tiennent à jour. ES informe la CS que le site www.swissbowling.org (officiel) est en grande modification depuis que Monsieur Bernard Doppler le tient à jour.

Concernant la SBC toute la CS a bien reçu ce changement et en a pris connaissance. MD informe que selon les statuts de SB, c'est le comité directeur qui a tout pouvoir de décision. Il propose que la CS dépose une motion pour la prochaine AD. Celle-ci demandera que la CS ait au minimum une personne dans le comité directeur du cadre national. SM demande qu'il y ait deux personnes, une personne par région. MD s'occupera de cette motion et de la présenter.

ES résume les Championnats d'Europe Juniors qui se sont déroulés à Augsburg en Allemagne. Tout s'est bien passé et les juniors en ont tiré une bonne expérience.

10. Rapports des membres de la Commission sportive

- | | | |
|------|------|--|
| (SM) | ZH | Rien à signaler |
| (MD) | VD : | Demande que le règlement senior précise qu'une personne étant dans l'année de ses 50 ans, puisse disputer les championnats Suisse Seniors. ES verra avec Bruno Tambini pour la modification. |
| (MP) | BE : | Demande des précisions concernant l'âge des juniors. ES fournit le règlement en vigueur de l'AD du 14.10.2000. |

(MM)	TI :	Rien à signaler
(DP)	ZG :	Rien à signaler
(HF)	BS :	Rien à signaler
(BM)	SZ :	Un nouveau président sportif est en fonction. ES mettra à jour la liste des adresses.
(SM)	NW :	Rien à signaler
(RA)	NE :	Rien à signaler
(AJ)	TG :	Demande que les envois des résultats soient adressés à elle-même et non à Dieter Aebi qui n'est que vice-président sportif.
(CP)	GE :	Informe que Biggi Manico a battu le record Suisse en série de 9 parties individuel avec un total de 2137 quilles.
(ES)	SB :	Rien à signaler

Fin de la réunion à 22h50

Prochaine commission sportive le mercredi 22 septembre 2004 à 19h00 à Düdingen.

Pour le Procès-Verbal
Ginette Diserens

Lausanne, le 19 mai 2004